



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Mercredi 16 Juin 2021

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

Convocation :

3 Juin 2021

Affichage convocation :

3 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un

Le seize Juin à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie,

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, AZIERE Francis, CORDIER Laurent, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit.

Absents excusés : BOURSON Marie-Charlotte ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, ROYER Mathieu ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain, CARNEIRO Antonio ayant donné pouvoir à GOGIEN Florence, DI MALTA Magali ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, VAILLOT Mathieu ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain.

M. ROTHAN Benoit a été élu secrétaire.

Lors de la réunion du Mercredi 16 Juin 2021, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

- Extension du réseau électrique de la Rue des Grèves
- Choix du maître d'œuvre pour la construction de deux maisons jumelées
- Précisions sur l'organisation des élections départementales et régionales
- Informations diverses

Le Maire,
Jean-Marie CASTEX

Conseil Municipal

Mercredi 16 Juin 2021

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un

Le seize Juin à vingt heures

Convocation :

3 Juin 2021

Affichage convocation :

3 Juin 2021

Le Conseil Municipal de la commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie,

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, ROGER Sylvain, GOGIEN Florence, AZIERE Francis, CORDIER Laurent, LACAILLE Christine, LAMOTTE Marie Thérèse, LEBOEUF Isabelle, LUDOT Jean-Raymond, ROTHAN Benoit.

Absents excusés : BOURSON Marie-Charlotte ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, ROYER Mathieu ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain, CARNEIRO Antonio ayant donné pouvoir à GOGIEN Florence, DI MALTA Magali ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, VAILLOT Mathieu ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain.

M. ROTHAN Benoit a été élu secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Extension coordonnée du réseau public de distribution d'électricité et du réseau de communications électroniques pour deux pavillons situés Rue des Grèves

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de prévoir l'extension du réseau public de distribution d'électricité et du réseau de communications électroniques pour deux pavillons situé Rue des Grèves. Le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA) auquel adhère la Commune, a prévu le programme suivant :

- La création d'un réseau souterrain basse tension long d'environ 110 m,
- La fourniture et la pose de 2 coffrets de raccordement et de branchement basse tension,
- La pose du génie civil pour le réseau de communications électroniques,

Aux conditions actuelles, le coût des investissements peut être évalué comme suit :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| a) Extension du réseau public de distribution d'électricité : | 9 372.85 € |
| b) Extension des installations de communications électroniques (génie civil) : | 2 740.00 € |
| | TOTAL : 12 112.85 € |

La contribution communale serait égale à 60 % des dépenses hors TVA indiquées en a) et au coût cité en b), soit une contribution totale évaluée à 8 363.71 €.

Afin de réaliser ces travaux, un fonds de concours peut être versé par la Commune au SDEA.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- DEMANDE au SDEA la réalisation des travaux définis ci-dessus par Monsieur le Maire,
- S'ENGAGE à ce qu'un fonds de concours soit versé au SDEA, maître d'ouvrage. Ce fonds de concours est évalué provisoirement à 8 363.71 €,
- S'ENGAGE à inscrire aux budgets correspondants les crédits nécessaires.

Choix du maître d'œuvre pour la construction de deux maisons jumelées

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un appel d'offres a été lancé concernant la maîtrise d'œuvre de la construction de deux maisons jumelées

La date limite de réception des plis étant le vendredi 21 Mai 2021 à 18H.

Les résultats sont les suivants :

Sept candidats ont présenté une offre.

Montant des offres

Nom de l'entreprise	Montant offre de base HT	Note Prix / 10	Note Qualité de l'équipe / 10	Note Pertinence du planning / 10	Note Qualité de la note méthodologique / 10	Classement
ARNAUD & DELRUE	53 788.60	6.7	6	4	5	7
HERARD	36 148.00	10	6	4	4	3
ENVIE D'ARCHITECTURE	52 050.00	6.9	5	7	7	6
IDONEÏS	50 000.00	7.2	7	6	8	2
JACQUOT	49 161.00	7.3	6	5	8	4
STUDIO KIRAW	44 407.00	8.1	5	7	6	5
SICAHR	47 715.00	7.6	8	9	9	1

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE DE RETENIR L'OFFRE DE L'ENTREPRISE SICAHR de l'Aube, agence située 11, Rue Georges Pargeas 10000 TROYES pour un montant de 47 715.00 € HT soit 52 258.00 € TTC ;
- RAPPELLE que les crédits sont inscrits au budget 2021 ;
- **AUTORISE LE MAIRE A SIGNER TOUT DOCUMENT** se rapportant à ce marché, et toutes pièces utiles pour son exécution et son règlement

Précisions sur l'organisation des élections départementales et régionales

Monsieur le Maire fait le point sur les créneaux attribués à chaque conseiller municipal pour la tenue des bureaux de vote. Il apporte quelques précisions quant à l'organisation matérielle de ces élections.

Informations diverses

Festivités du 13 Juillet :

La commission des fêtes présente l'organisation des festivités du 13 Juillet.

Les festivités se dérouleront uniquement durant la soirée du 13 Juillet avec la retraite aux flambeaux et le tir du feu d'artifices.

Concours de pêche :

Le concours de pêche prévu le dimanche 6 Juin est annulé du fait du manque de participants.

Arrosage des plantations :

L'employé communal sera en congés du 14 Août au 5 septembre.

Monsieur le Maire organise l'arrosage des plantations avec les conseillers municipaux disponibles.

Marché :

Monsieur le Maire fait le point sur les différents exposants actuels et à venir sur le marché.

Il précise aussi qu'une coiffeuse va s'installer une fois par mois à Rouilly-Saint-Loup dans un camion aménagé.

Conseil Communautaire :

Monsieur le Maire annonce que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 12 Juillet, il propose au(x) conseiller(s) qui le souhaite(nt) de l'accompagner.

Séance levée à 21H15.